

LE MAG CCLO



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Un investissement vertueux
pour l'avenir du territoire

N°1 MARS 2021

› BUDGET
2021
p.6



Communauté
de communes
**LACQ
ORTHEZ**

Sommaire



DOSSIER

**La transition énergétique :
un investissement vertueux pour
l'avenir du territoire.....** p. 8
. L'énergie verte fleurit sur le bassin..... p.10
. Maîtriser l'énergie, une priorité pour la CCLO p.14
. Un geste facile et éco-citoyen..... p.15



Rétrospective p.4



Budget 2021 p.6



Le saviez-vous ? p.16



Travaux p.19



**Le territoire a un
incroyable talent**
Rebattery Mitawatt..... p.20



**Association
du territoire**
L'APESA..... p.21



À la découverte...
du service Éclairage..... p.22



**Les événements
à ne pas manquer** p.23

Directeur de la publication: Patrice LAURENT
Conception, réalisation et rédaction: Service communication
CCLO
Création graphique: grafiklab.art
Photos/ visuels : CCLO • Lafourcade Photos • Atelier Naïs •
Isabelle Tirador • Sébastien Arnouts • DRONE 64 SOLUTIONS
• DR • Aude Juan • Fonroche biogaz • SFLy/Alpha Chitin •

ASO - Pauline Ballet • Teréga • Dominique Guirauton • Jérôme
Poumes • Ville de Mourenx • Mairie de Monein • Total Quadran •
SAS COMGRAF • Lacq Odyssée.
Impression: Imprimerie Germain - Mourenx. Imprimé sur papier
recyclé avec des encres végétales 
Dépôt légal : à parution, Mars 2021 • **ISSN** en cours 

“ Notre collectivité est offensive sur le terrain de la transition énergétique. ”



Patrice Laurent en visite sur les centrales photovoltaïques de Total Quadran.

Construites sur la plateforme Mourenx - Noguères - Pardies - Bézingrand, elles fourniront à terme l'équivalent de la consommation annuelle de 61 500 habitants.

Votre magazine de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez évolue vers une nouvelle formule dans laquelle un dossier sera mis en avant à chaque parution. Pour ce premier numéro nous avons choisi la transition énergétique.

Dans bien des domaines, qu'il s'agisse de l'économie ou de l'industrie, de la gestion de nos déchets et des aides à l'isolation de l'habitat, dans le fonctionnement des crèches ou encore de la réduction de notre empreinte carbone, **la CCLO est aujourd'hui un acteur majeur de la transition énergétique.**

L'accélération du passage aux LED, votée lors de notre dernier budget, illustre notre politique en la matière : nous créons deux emplois au service Éclairage public qui seront financés par la baisse de notre consommation électrique. Autrement dit nous offrons un meilleur service public grâce aux économies faites sur notre facture d'électricité et dans le même temps nous réduisons notre empreinte carbone.

Dans le secteur économique et des aides aux entreprises, là encore notre collectivité est offensive sur le terrain de la transition énergétique. Nous portons la construction de l'extension de Chemstart'up pour permettre à M2i de produire ses phéromones qui servent à la protection des cultures, et évite l'emploi de pesticides. Mais aussi pour permettre dans le domaine des matériaux composites et

avancés d'accompagner l'éolien ou le photovoltaïque avec CANOE.

Une aide directe de la CCLO, pour l'installation de l'entreprise COMGRAPH, qui produira du chitosane à Lacq, permettra la création de 50 emplois.

Vertex avec son bioéthanol, Total Quadran avec sa production d'électricité photovoltaïque, Fonroche racheté par Total avec son méthaniseur, Suez avec sa future production de vapeur et d'électricité verte, Teréga et son démonstrateur européen de méthanation, donnent du sens à notre territoire.

Les autres acteurs industriels, avec leurs activités chimiques, participent également à décarboner la planète. Ils réduisent de manière significative leurs rejets et « verdissent » leurs productions. Sans eux il n'y aurait pas de développement durable, car sans chimie il n'y aurait pas de transition énergétique.

Le bassin de Lacq a su ces dernières années prendre un virage qui lui permet aujourd'hui **de se développer, de se projeter et de créer des emplois.**

Notre territoire, ses 61 communes et les 55 000 femmes et hommes qui le composent ont un avenir !

Patrice LAURENT

Président de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez

Retour en images



Les Fêtes de fin d'année ont enchanté la CCLO. Cette année, la collectivité a lancé les « Jardins Lumineux » : des créations colorées et originales ont paré Mourenx et Artix de leurs plus beaux habits de lumière. Des fanfares et déambulations ont rythmé les marchés hebdomadaires d'Artix, Mourenx et Orthez.





Marie-Zélia Lafont s'est qualifiée pour les JO de Tokyo pour les épreuves de kayak, en octobre dernier. Cela sera sa seconde participation après ceux de Rio en 2016. Patrice Laurent, président de la CCLO, et la kayakiste orthézienne se sont rencontrés en janvier dernier, l'occasion de lui apporter le soutien de la CCLO dans son aventure olympique, via du sponsoring.



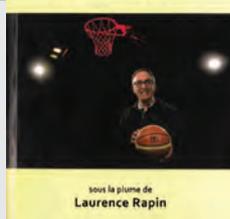
À la médiathèque du MI[X], les Fêtes avaient un air de jazz avec Eric Braccini, pianiste et organiste de Jazz, lors de l'animation Jazz Noël du 19 décembre.



La CCLO était partenaire des Étoiles de l'économie, le 26 janvier dernier, et sponsorisait la catégorie « transition énergétique ». Pour retrouver tous les entrepreneurs mis en lumière lors de cette cérémonie, rendez-vous sur www.cc-lacqorthez.fr



En décembre, Patrice Laurent, président de la CCLO, et Benoît Camguilhem, auteur du livre « Naître Handicapé, un combat pour la vie » ont échangé autour du handicap et des obstacles qu'impose la société aux personnes en situation de handicap. A cette occasion, le soutien de la CCLO lui a été apporté. Vous pouvez vous aussi le soutenir en achetant son livre.



La boutique IWI.3D, proposant une multitude d'objets réalisés grâce à l'impression 3D, a ouvert à Orthez. Son fondateur Romain Cossou a profité du programme « Ma boutique à l'essai ». Ce dispositif initié par la CCLO et ses partenaires a pour objectif d'aider le commerce local et son développement.

Budget

Un budget offensif pour l'année 2021, voté à l'unanimité.



Cette année, 3,4 M€ seront consacrés à la voirie, soit une augmentation de 196 % par rapport au budget de l'an passé.

“ La part d'investissements des collectivités locales dans la commande publique représente 70% des carnets de commande des entreprises, notamment dans les travaux publics.

C'est pour cette raison que nous proposons un effort d'emprunt (6 M€ inscrits au budget 2021) qui nous permettra à la fois de soutenir nos entreprises et d'intensifier le programme de voirie, répondant à de réels besoins. ”

Patrice Laurent
Président de la CCLO

Par le vote du budget primitif, le conseil communautaire définit en dépenses et recettes, en fonctionnement et investissement, la feuille de route de la collectivité pour l'année. Le budget principal est complété par des budgets annexes (zones d'activité, déchets...).

Pour l'année 2021, le budget global s'élève à 65,1 M€, dont 52,7 M€ pour le fonctionnement et 12,4 M€ pour l'investissement. Les budgets annexes sont de 5,8 M€ pour ceux des zones d'activité, 27 851 € pour le Pays de Lacq-Orthez Béarn des Gaves et celui des déchets est de 8,1 M€.

Les taux d'imposition resteront identiques pour l'année 2021.

La construction du budget doit se faire en équilibrant les ressources et les dépenses de la collectivité. Cette année, 47 % des ressources de la CCLO proviennent de l'activité économique dont la moitié de l'activité industrielle. Les données du budget sont consultables sur l'outil open data de la CCLO. Pour le retrouver rendez-vous sur le site www.cc-lacqorthez.fr.

2,2 M€ d'investissement pour le développement économique

Suite à une année marquée par la crise sanitaire qui a fortement impacté l'emploi et l'économie, la collectivité a fait le choix d'un budget orienté vers le développement économique : 8,2 M€ seront dédiés au développement économique du territoire dont 2,2 M€ d'investissement. C'est un budget offensif pour soutenir l'économie locale et permettre à la collectivité de jouer son rôle dans ce contexte de crise.

200 000 € seront consacrés à l'aide aux entreprises et 30 000 € à l'aide aux commerçants.

Près de 1,8 M€ seront consacrés à l'extension de Chemstart'up. Elle a pour vocation d'accueillir des développements industriels de M2i, Arkema et CANOE.

Près de 5 M€ d'investissement pour l'aménagement du territoire

Près de 30 % du budget global est dédié à l'aménagement du territoire, à l'environnement et aux services urbains, comme le transport à la demande, soit 19,3 M€.

BUDGET GLOBAL : 65,1 M€

52,7 M€ de fonctionnement et 12,4 M€ d'investissement

0% d'augmentation des taux d'imposition

Ressources	Dépenses
Impôts ménages et entreprises : 37,2 M€	Charges de personnel : 17,6 M€
Dotations et subventions (Etat, Département, Région) : 18,8 M€	Reversement aux communes : 15,3 M€
Emprunts : 6 M€	Subventions, charges et dotations : 8,3 M€
Revenus des services : 2,5 M€	Dette : 4 M€
Autofinancement : 556 K€	Investissement : 12,4 M€
	Fonctionnement divers : 7,5 M€

Budget global et budgets annexes : 79 M€

56,4 M€ de fonctionnement et 15,2 M€ d'investissement

Les premières actions du plan mobilité rurale seront déployées en 2021, pour cela 60 000 € d'investissement ont été prévus.

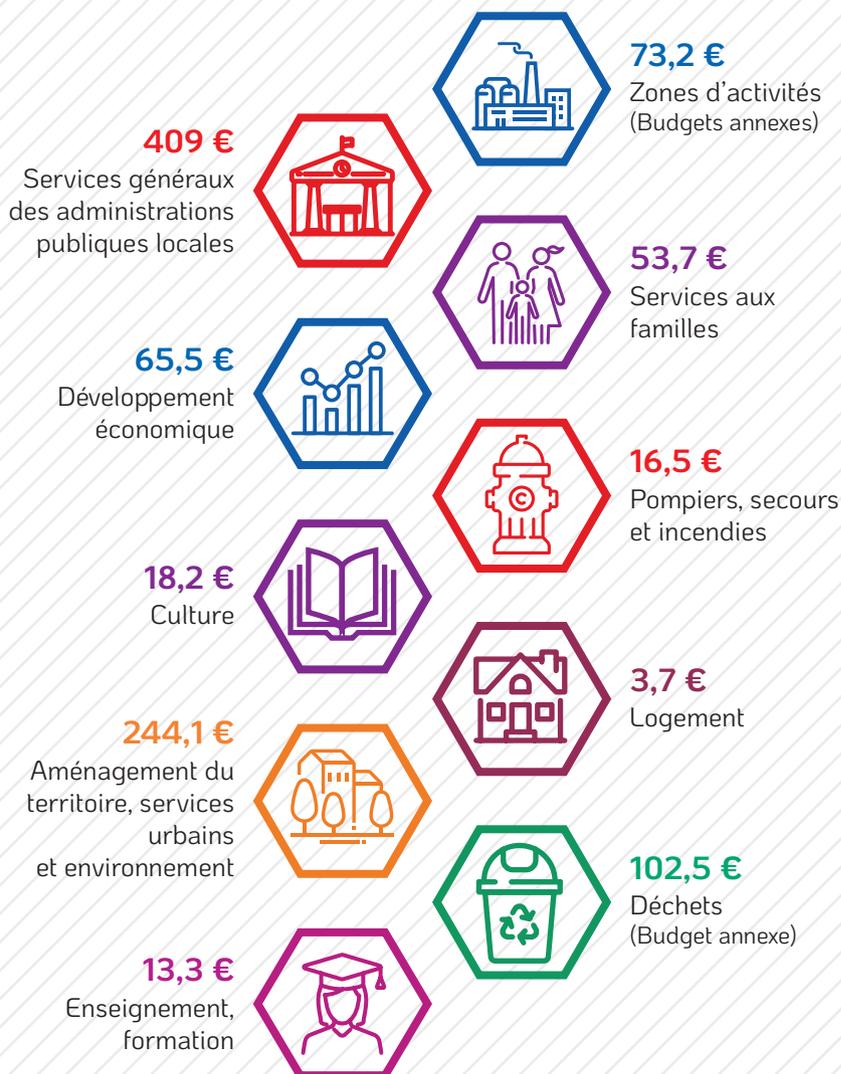
Le pôle aménagement du territoire qui comprend également les espaces verts, les bâtiments, l'urbanisme et le parc routier représente 5 M€ des investissements du budget principal.

En plus des reversements aux communes prévus par la loi, 15,3 M€, la CCLO a alloué 1 M€ aux fonds de concours aux communes destiné à appuyer les investissements structurels locaux.

La transition énergétique au cœur de notre territoire

La CCLO maintient sa volonté d'inscrire durablement la transition énergétique au cœur de son territoire. 750 000 € seront investis pour la modernisation de l'éclairage public afin notamment de diminuer sa consommation. La plateforme de la rénovation Guichet unique habitat-énergie, compétente notamment dans l'accompagnement des propriétaires dans la rénovation énergétique de leur logement, bénéficie de 200 000 € d'investissement. Le pôle environnement de la CCLO se voit attribuer 698 642 € d'investissement, en prenant en compte le budget annexe dédié au traitement des déchets.

Pour 1000 € dépensés sur le territoire :



Dossier

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Investir vertueusement
pour l'avenir de notre territoire

Centrale photovoltaïque installée par Total Quadran à Pardies.



Que de chemin parcouru en huit ans depuis l'arrêt de l'exploitation commerciale du gaz de Lacq par le groupe Total !

La métamorphose du Bassin ne s'est pas décrétée. Elle est le résultat d'une réelle volonté politique et d'un travail acharné de nombreux protagonistes tels les institutions publiques dont fait partie la CCLO, le groupement d'intérêt public Chemparc et bien sûr les entreprises. Tous sont nourris par la même ambition : développer le complexe industriel et créer des emplois.

Des filières se mettent en place avec la chimie fine et les bioénergies, puis rapidement de nouvelles activités font émerger un modèle énergétique vert. La transition énergétique est lancée et la Communauté de Communes de Lacq-Orthez en est un acteur.

L'énergie verte fleurit sur le bassin de Lacq

Les projets innovants en matière de production d'énergies renouvelables se concrétisent sur le territoire.

La CCLO devient un pôle de référence dans les énergies vertes.

Depuis l'automne 2019, sept nouveaux acteurs et projets réinvestissent la plateforme Mourenx - Noguères - Pardies - Bézingrand, ou s'appêtent à le faire : LIDL, Laboratoires des Pyrénées et des Landes, Air Liquide, Total Quadran, Total/Fonroche, Teréga et Suez-Pavillon Vert.

À terme, la plateforme comptera plus de 400 emplois et représentera environ 200 millions d'euros d'investissements.

L'ELECTRICITÉ VERTE AVEC TOTAL QUADRAN

Total Quadran, filiale de Total, a investi 36 millions d'euros dans le développement, la construction et l'exploitation de trois centrales photovoltaïques situées sur la plateforme Mourenx - Noguères - Pardies - Bézingrand sur 76 ha.

Deux de ces centrales sont implantées sur les communes de Noguères et

Pardies. Parmi celles-ci, une est en activité depuis novembre 2020 et l'autre le sera prochainement. La troisième se situera à Bézingrand et sera mise en service en septembre 2021. À elles trois, les fermes photovoltaïques permettront l'économie de 19 300 tonnes de CO₂ et fourniront l'équivalent de la consommation annuelle de 61 500 habitants.

L'HYDROGÈNE VERT AVEC TERÉGA

D'ici 2025, le plus grand démonstrateur européen de méthanation biologique sera construit à Pardies. Une technologie clé pour la production de gaz vert, au cœur d'un système multi-énergies intelligent. Une énergie renouvelable née de la combinaison de ressources produites à proximité, par les autres nouveaux acteurs de la plateforme.

■ Le saviez-vous ?

Aujourd'hui, Lacq est un des premiers sites industriels européens dédié à la recherche et à l'innovation de la chimie au service de la transition énergétique.

Le territoire se construit autour de :

- 23 zones d'activités,
- 8 hôtels d'entreprises,
- 4 pépinières d'entreprises,
- 7 pôles économiques,
- 4 pôles chimiques,
- 15 laboratoires,
- plus de 200 chercheurs,
- 250 entreprises.

L'activité du bassin de Lacq génère 8 000 emplois aujourd'hui.

La valorisation des terrains vendus à Total Quadran pour l'installation des centrales photovoltaïques rapportera à terme, autour de 570 000 € de recettes annuelles (produit des loyers et taxes). Celles-ci permettront à la CCLO d'investir dans des aménagements au bénéfice des administrés.



L'ambition de Teréga est d'accompagner la transition de l'économie française vers la neutralité carbone à l'horizon 2050.

LE GAZ VERT AVEC TOTAL/FONROCHE

Acteur majeur de la méthanisation en France, Fonroche est à l'origine d'un projet ambitieux appelé BioBéarn. La société a été récemment rachetée par Total.

En partenariat avec le Groupe coopératif Euralis et Chemparc, le méthaniseur transformera, en 2021, des déchets agricoles et issus de l'industrie agroalimentaire en biogaz. 109 900 tonnes de fertilisant organique permettront ainsi de répondre aux besoins de 7 000 hectares d'exploitations agricoles dans un rayon de 40 km.

Pas moins de 120 000 MWh de gaz vert seront réinjectés dans le réseau Teréga, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 29 000 habitants.

Le résultat en est une économie de 25 219 tonnes d'émissions de CO₂ et 2 500 tonnes d'engrais de synthèse évitées chaque année.

Total/Fonroche investit 33 millions d'euros dans ce projet qui créera prochainement une quarantaine d'emplois directs et indirects.

LA VAPEUR VERTE AVEC SUEZ

Le projet Pavillon Vert, porté par le groupe Suez, consiste à créer une chaudière CSR (combustibles solides de récupération issus des refus du tri des déchets).

Le but est de valoriser ces déchets. L'électricité et la vapeur vertes produites profiteront aux industriels du secteur.

Une optimisation des équipements en place (pipe, voie ferrée, eau) conforte

la présence des autres entreprises de la plateforme.

Cet investissement créera une trentaine d'emplois.

La politique offensive en matière d'acquisition foncière a permis à la CCLO de faire émerger un nouveau modèle énergétique vert.

Le territoire devient acteur de cette transition et pas simplement facilitateur.



Total va installer un méthaniseur sur l'ancien site industriel de l'usine d'Aluminium Pechiney. En illustration : Méthaniseur Total (Fonroche Biogaz) à Villeneuve-sur-Lot.



Ancien territoire de Total, le complexe de Lacq réunit aujourd'hui autant de start'up que de multinationales.

L'excellence est partout, dans les domaines de la recherche comme de la production et, désormais, ce sont les chimies vertes et la bioénergie qui ont pignon sur la zone industrielle.

LES PHÉROMONES AVEC M2I

Installé depuis 2015 sur la plateforme, le spécialiste de la protection biologique des plantes par phéromones a poussé à une vitesse fulgurante.

En quelques années, ses innovations l'ont propulsé leader européen. En 2020, M2i a lancé officiellement la première unité mondiale capable d'encapsuler à grande échelle des phéromones, utilisées en alternative aux pesticides par les agriculteurs et les jardiniers.

LES MATÉRIAUX POLYMÈRES THERMOPLASTIQUES AVEC CANOE

CANOE est le seul centre de recherche et développement en France dans le domaine des composites et matériaux avancés ! Il a mené de nombreux programmes de recherche collaboratifs en direction de la transition énergétique comme le programme investissement d'avenir ISOCEL, mené notamment en partenariat avec Arkema et qui a permis de développer de nouveaux matériaux pour le photovoltaïque.



Au cœur du laboratoire de M2i, ingénieurs et chercheurs percent les secrets des phéromones afin d'en tirer des alternatives aux pesticides.

LE BIOÉTHANOL AVEC VERTEX

Vertex Bioenergy est le premier producteur de bioéthanol en Espagne et en France.

Son unité de production de Lacq produit 20 % de la production française et transforme 10 % de la production régionale de maïs en bioéthanol. Sa capacité de production est de 250 000 m³ de bioéthanol et 145 000 tonnes de drêches, résidus secs après fermentation.

Une étude pour évaluer l'incidence des biocarburants sur le changement d'affectation des sols (CAS) a conclu que l'éthanol de maïs est celui ayant le plus faible impact environnemental parmi les cultures céréalières, sucrières et oléagineuses.

L'implantation de Vertex Bioenergy sur Lacq, en pleine zone maïsicole, permet

de réduire leurs émissions à effet de serre (GES) d'environ 70 %, alors que la réglementation leur impose une réduction de 50 %.

LE PROJET PÉGAZE AVEC SOBEGI (PRODUCTION D'ÉNERGIE À PARTIR DE GAZ EXCÉDENTAIRE)

Producteur et fournisseur d'énergies et de services, Sobegi propose un mix énergétique (électrique et thermique par co-génération) aux industriels des plateformes chimiques Industlacq et Chem'pôle 64.

Son projet PEGAZE contribue ainsi à l'évolution du bassin de Lacq vers le développement d'énergies renouvelables dans un système de circuit court qui vient alimenter l'économie circulaire mise en place sur le bassin de Lacq.



■ Décryptage

Chemstart'up, agitateur d'innovations

Avec six sociétés et soixante-cinq chercheurs et techniciens réunis dans ses bâtiments, la plateforme Chemstart'up contribue à renforcer la position d'excellence du bassin de Lacq en matière de recherche, de développement et de diffusion technologiques du futur.

La CCLO vient de lancer en 2020 la construction d'une troisième extension de la plateforme. Les 3 690 m² construits profiteront aux start'up M2i et CANOE, ainsi qu'à la société Arkema, pour développer leurs activités.



■ Contacts

Pôle Développement économique

developpement-economique@cc-lacqorthez.fr
05 59 60 73 56

Service Foncier

c-fouchard@cc-lacqorthez.fr
05 59 60 84 21

Service Animation et aides aux entreprises

m-hayet@cc-lacqorthez.fr
05 59 60 84 22



L'investissement de SAS COMGRAF dans cette première phase de production s'élève à 11 millions d'euros dont une partie servira à la construction d'un bâtiment industriel 2 500 m² sur un terrain de TOTAL.

ALPHA CHITIN ARRIVE...

La société SAS COMGRAF construit à Lacq le premier site de production français de chitine et de chitosane, produits de manière répétable et de grade pharmaceutique à haut poids moléculaire. La chitine est un polysaccharide et un polymère biosourcé issu de biomasses diverses. Le chitosane est une chitine raffinée.

Ces produits bio-sourcés sont principalement produits en Asie, dans les conditions qui ne permettent pas une qualité régulière du produit. Cette entreprise de chimie verte a déjà engagé plusieurs programmes

de recherche pour en stabiliser la production.

Lacq accueillera donc le premier centre de production qui utilisera les larves de mouches comme matière première.

Des développements ultérieurs, également envisagés à Lacq, utiliseront du krill et des champignons.

L'usine devrait démarrer son activité en mars 2022 et 140 tonnes annuelles y seront produites.

Quinze à vingt emplois seront créés dans un premier temps pour atteindre quatre-vingt-dix à cent vingt personnes dans les cinq ans à venir.

Maîtriser l'énergie et les ressources : une priorité pour la CCLO

Le Guichet unique habitat/énergie

Depuis le 1^{er} janvier, le guichet unique « habitat-énergie » évolue : reconnu par l'État et la Région Nouvelle Aquitaine, il est labellisé par l'ADEME.

Ce service a intégré le réseau national FAIRE : Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique.

Le guichet unique poursuit ses

objectifs : aider le plus grand nombre de propriétaires du territoire à s'engager dans le parcours de la rénovation énergétique. De plus, le service est maintenant ouvert aux copropriétés et aux locaux du petit tertiaire. L'objectif est d'intensifier les actions de sensibilisation et de renforcer le partenariat avec tous les acteurs socio-économiques du territoire.



■ Décryptage

Le guichet unique habitat/énergie, plateforme FAIRE de la rénovation

La plateforme de la rénovation guide gratuitement, tout au long du processus, tous les propriétaires (particuliers, copropriétés et petits tertiaires) qui souhaitent entreprendre un projet de rénovation ou adapter leur logement à la mobilité réduite ou au vieillissement, sans condition de revenu.

Elle accompagne au cas par cas avec des conseils sur les travaux à entreprendre et sur les aides financières disponibles. Elle offre une possibilité d'aide à la lecture des devis et au suivi du dossier de subvention.

Contacts

05 59 60 48 49

habitat-energie@cc-lacqorthez.fr

Dons de matériels informatiques

Soucieuse de limiter sa production de déchets, la CCLO a intégré à son fonctionnement des actions préventives. Par exemple, elle reconditionne du matériel informatique (hors garantie) afin d'en faire bénéficier des associations. Ces dons peuvent être réalisés au profit d'associations reconnues d'utilité publique, de parents d'élèves, de soutien scolaire et d'étudiants. Par exemple, l'association de Parents d'élèves de Sainte-Suzanne et la section mourennoise de

la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire vont recevoir leur équipement à l'occasion d'un atelier organisé par la Cyber-Base de Mourenx.

Cette démarche répond à un double objectif : favoriser l'inclusion numérique, en rendant accessible son usage et la sobriété numérique, avec une gestion optimale du renouvellement du matériel, et réduire la production de déchets électroniques.



Une gestion responsable des déchets

Compétente dans la collecte et le traitement des déchets, la CCLO a fixé la réduction des déchets comme une priorité. Pour cela, elle a adopté un plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés sur le territoire, pour la période 2019-2024.

Ce plan regroupe les actions déjà entreprises par la CCLO et la mise en place de nouvelles actions, afin de renforcer sa démarche de réduction des déchets à la source et de leur réemploi. L'objectif est de diminuer significativement la quantité de déchets à traiter. Ces actions sont menées tant directement au sein de la collectivité (dématérialisations des tâches administratives, réduction des impressions, mise en place d'un plan de désherbage zéro-phyto...) que dans ses services à la population avec notamment un renforcement des services pour faciliter le tri (trente nouvelles bornes textiles installées en 2019 sur le territoire, portant leur nombre à soixante-dix). En parallèle, la CCLO organise des sensibilisations du grand public et des

différents acteurs socio-économiques (scolaires, entreprises, professionnels...). Elle peut par exemple proposer, à la demande d'associations, des ateliers de fabrication d'emballages réutilisables ou de produits d'entretien (actions qui permettent de réduire sa production d'emballages).

Quelques gestes faciles à intégrer dans son quotidien peuvent aider à réduire nos déchets. Par exemple, l'eau en bouteille représente 360 fois plus de gaz à effet de serre qu'un contenant réutilisable et plus de 180 000 tonnes d'emballages plastiques par an.

Les déchets organiques représentent environ 30 % des ordures ménagères. Ces déchets peuvent être utilisés pour faire du compost. La CCLO met à disposition de chaque foyer un bac à compost gratuitement. Il est possible de tester ses connaissances des bonnes pratiques grâce à un jeu, disponible sur les sites Internet de la CCLO et de la Cyber, développé par le service déchets et la Cyber-Base.

Le plan a été développé autour de sept axes d'interventions :

Axe 1 : Gouvernance participative (élaboration et suivi du PLPDMA)

Axe 2 : Exemplarité des collectivités

Axe 3 : Actions emblématiques en faveur de la réduction des déchets

Axe 4 : Prévention du gaspillage alimentaire et gestion de proximité des biodéchets

Axe 5 : Favoriser le réemploi, la réparation et la réutilisation

Axe 6 : Leviers économiques incitant à la réduction des déchets

Axe 7 : Réduction des déchets des entreprises

Au sein de chaque axe, des actions pratiques sont développées et mises en place.

■ En chiffres

193 kg

d'ordures ménagères par habitant et par an en 2020, soit une diminution de 5 kg/hab/an par rapport à 2019.

35 kg

de verre par habitant et par an en 2020. Soit une augmentation de 2 kg/hab/an par rapport à 2019. Les habitants de la CCLO ont donc plus trié.



Le saviez-vous ?

LIDL

Dans le courant du mois de mars, la CCLLO va signer la promesse de vente d'un terrain de 27 hectares à LIDL. Ce terrain situé sur le site de la friche industrielle de Célanèse, sur la plateforme Mourenx – Noguères – Pardies – Bézingrand, accueillera la direction régionale ainsi que la plateforme logistique régionale, dans plus de 70 000 m² de bâtiments éco-conçus.

Cette plateforme a pour vocation d'approvisionner la soixantaine de magasins des départements des Pyrénées-Atlantiques, des Landes, du Gers et des Hautes-Pyrénées. Ces magasins sont aujourd'hui alimentés par les bases logistiques de Bordeaux et de Toulouse. Le futur site béarnais permettra une réduction importante des émissions carbonees liées au transport.

Ce projet représente un investissement d'environ 70 millions d'euros du groupe LIDL et la création de près de trois cents emplois.

Cette implantation, opérationnelle à l'horizon 2023, devrait aussi profiter aux transporteurs locaux ainsi qu'aux prestataires de services.



ANCIENNE SAÏCA

Aujourd'hui fermée au public, la passerelle, de type Eiffel, de l'ancienne friche industrielle Saïca (ex site de la Papeterie des Gaves), à Orthez va être réhabilitée en voie à mobilité douce piétons/cycles. Ainsi, la réouverture de la passerelle permettra d'assurer la connexion entre la zone hospitalière d'Orthez et la zone Saïca, sur chaque rive du gave.

Pour cela des travaux de réparation et de remise à niveau seront menés. Comprenant notamment une reprise complète de la structure, le changement du platelage (plancher) et des gardes corps, une mise en lumière et la peinture de la structure métallique.

Les travaux devraient commencer dans le courant de l'année et durer environ douze mois.

Lors du vote du budget primitif 2021, 1,2 million d'euros ont été dédiés pour la réalisation des travaux sur la passerelle et 200 000 € pour l'aménagement de la zone.



SOLIDARITÉ

La CCLLO apporte son soutien à la crèche Lo Solan pour l'accueil des enfants porteurs de handicap. En lien avec le service départemental de la protection maternelle et infantile, le centre social Lo Solan de Mourenx œuvre pour l'accueil du handicap dans toutes ses structures et plus particulièrement à la crèche.

Pour cela, la CCLLO a octroyé une nouvelle subvention annuelle de 5 000 €, en plus des subventions allouées pour la gestion de la crèche et du lieu d'accueil enfant parent (LAEP). Cette démarche répond à un besoin croissant des familles de l'ensemble du territoire.



EMPLOI

Depuis son lancement au mois de mars 2020, la CCLLO soutient l'Entreprise Éphémère. Cette opération a pour objectif de démarcher les entreprises du territoire ayant des besoins de recrutement. En effet, seules 30% des offres seraient publiées sur le marché. Impactée par la crise sanitaire, l'opération a été décalée en septembre. Vingt participants ont pris part au programme et quatorze solutions positives ont été trouvées.

PPI

Les établissements industriels à risque, présents sur le territoire de la CCLO (Mont, Pardies et les plateformes Induslacq et Chempôle64), disposent de plans de secours qui seront activés en cas d'accident. Le Plan Particulier d'Intervention (PPI) définit la zone d'application du plan et l'organisation des secours.

Ces PPI viennent d'être actualisés. Les industriels concernés ont également obligation d'informer la population de la conduite à tenir en cas d'accident. Une plaquette d'information détaillée sera prochainement envoyée et disponible sur le site Internet lesbonsreflexes-lacq.fr.

TÉLÉALERTE



La téléalerte permet d'être informé directement par appel téléphonique ou sms en s'inscrivant à l'outil. L'inscription au service est gratuite et peut se faire sur www.cc-lacqorthes.fr ou à l'accueil de la CCLO (à Mourenx et à Orthez), ainsi que dans toutes les mairies du territoire.

Cet outil alerte de tout évènement naturel climatique ou autre pour lequel il serait nécessaire de diffuser une information rapidement.

OFFICE DE TOURISME

Le nouveau comité de direction de l'office de tourisme Cœur de Béarn a été installé le 12 octobre dernier. Il exercera ses missions jusqu'en 2026. Il est formé d'élus communautaires et de professionnels issus d'activités liées au tourisme.

À l'issue de son installation, Christian Lombart, vice-président de la CCLO délégué à la Recherche, l'Enseignement supérieur et à la Gestion des risques, a été élu président et Céline Lembezat, conseillère communautaire de la CCLO et adjointe à l'Economie, l'Emploi, le Commerce et le Tourisme à Orthez - Sainte-Suzanne, vice-présidente.



TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour a été annualisée en septembre 2020 par le conseil de la Communauté de Communes. Cette décision, entrée en vigueur le 1^{er} janvier, a été prise dans l'optique d'une harmonisation avec les territoires voisins. La perception de la taxe se fera donc du 1^{er} janvier au 31 décembre. Les tarifs de la taxe restent inchangés.

OCTIME

À Biron, les travaux d'extension du siège social de la société Octime, spécialisée dans la gestion du temps de travail, ont débuté en octobre 2020. Cette extension se fait sur un terrain d'environ 1 ha contigu à l'actuel siège de la société. Comme en 2014, ce projet a pu voir le jour grâce à la politique foncière de la CCLO et à l'étroite collaboration entre Octime et les services communautaires.

Ce nouveau bâtiment de 600 m² permettra le recrutement de soixante salariés supplémentaires.

En parallèle, ce chantier comporte aussi la construction d'un hôtel franchisé Accor et d'un restaurant franchisé La Boucherie pour soutenir l'activité hôtelière. Les trois infrastructures seront interconnectées mais financièrement indépendantes. Ce projet a pour ambition de stabiliser environ deux cents emplois dans le secteur, soit un doublement du bassin d'emploi actuel.

Ces travaux devraient être achevés fin 2021.



Le saviez-vous ?

FABLAB DE LACQ ODYSSÉE

Le 5 novembre, le projet « Les luminaires design » du FabLab de Lacq Odyssee a été récompensé lors du Challenge international des FabLabs Solidaires, organisé par la Fondation Orange. Vingt-trois jeunes de la mission locale de Mourenx, encadrés par les designers de l'atelier « Six sous » et l'équipe de Lacq Odyssee, ont conçu des luminaires design, grâce à leur créativité et à leur inventivité qui ont su impressionner le jury.

La Fondation Orange apportera au projet un prix de 10 000 € afin d'aider aux prochaines étapes, à savoir inscrire cette démarche dans une perspective économique.



CRÈCHES

Le 7 octobre, les crèches d'Artix et de Lagor ont reçu leur « 1^{ère} carotte ». Cette distinction, du Conseil Départemental, récompense le choix d'une alimentation bio et du recours aux producteurs locaux du département.

Une action militante pour le bien être des plus petits et la préservation de la planète.



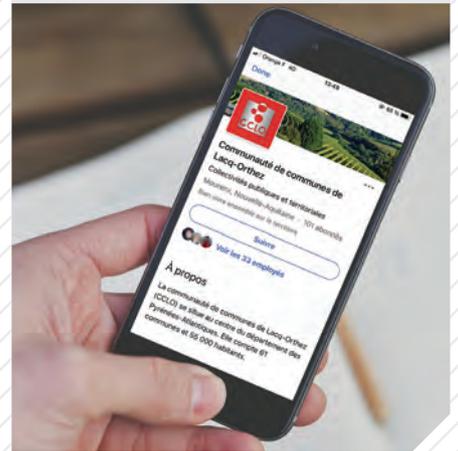
RÉSEAUX SOCIAUX

Toute l'actualité de la Communauté de Communes Lacq-Orthez est à retrouver sur Facebook, @CCLacqOrthez et depuis janvier dernier sur le réseau professionnel LinkedIn.

Vous y retrouverez l'actualité économique et les grands projets du territoire.



Communauté de communes de Lacq-Orthez



CÔTÉ PÉPINIÈRES

A.L. Evolution passe à l'étape suivante

Audrey Labastie, dirigeante de A.L. Evolution, entreprise spécialisée dans le conseil, la formation en RH et les bilans de compétences, est installée depuis un an à I.Étech, hôtel d'entreprises d'Orthez géré par la CCLO. Pendant quinze mois, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Pau Pyrénées (SCIC) lui a permis de tester son entreprise bénéficiant d'un accompagnement administratif et comptable, ainsi que de formations.



Hello bio s'agrandit à la pépinière de Biron.

Installée pendant deux ans à la pépinière d'Arthez-de-Béarn, l'entreprise qui ne cesse de grandir a fini par se sentir à l'étroit. Elle a donc déménagé et s'est implantée à la pépinière de Biron en juillet. Dans le même temps, la société a investi dans une nouvelle machine de conditionnement, avec le soutien de la CCLO, et a recruté son premier salarié. Créée en 2015, Hello Bio est spécialisée dans le conditionnement et la vente de protéines issues du soja et autres légumineuses.

FIBRE

La fibre continue de se déployer sur le territoire. De nouveaux nœuds de raccordement ont été installés, fin 2020, à Artix et Orthez.

La fibre permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, au téléphone et à la télévision en haute qualité, dans des conditions de fonctionnement optimales. Autre avantage majeur, elle permet des connexions multiples de qualité. De ce fait, le développement du réseau Très Haut Débit en fibre est une priorité sur le territoire tant pour son utilité pour les usagers privés, que pour ses bénéfices pour le développement économique.

L'aménagement du territoire

Zone d'activité d'Os-Marsillon - Mourenx

La CCLO a réaménagé une des entrées de cette zone d'activité afin de sécuriser la portion de la RD33 et faciliter l'entrée aux commerces environnants.

Pour cela un « tourne à gauche » a été créé pour sécuriser les abords de la zone d'activité. Une entrée a été aménagée sur la RD33 pour simplifier l'accès aux enseignes.

Un parking poids lourds a été installé au sein de la zone d'activité. Enfin, une sécurisation des abords des commerces ainsi qu'un parking adjacent ont été réalisés. Ce projet, finalisé en septembre 2020, a mobilisé 189 000 € de financement de la CCLO avec une participation de 46 000 € du Département.



Sécurisation de l'accès aux commerces de la zone d'activité d'Os-Marsillon - Mourenx.

Casteide-Cami

Place de la Mairie
Casteide-Cami



En collaboration avec la Mairie, la CCLO a participé à la réfection complète de la place de la mairie. La CCLO a contribué à la requalification de la place, avec notamment la création de rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite pour se rendre à la mairie, à l'église et au cimetière. Elle a renouvelé l'éclairage public et créé un éclairage spécifique pour la mise en valeur du Monument aux Morts. Les travaux achevés en avril 2020 ont bénéficié d'un financement de 119 000 € de la CCLO.

Aire de grand passage à Orthez

Durant l'été 2020, la CCLO, gestionnaire des équipements d'accueil des gens du voyage, a réaménagé l'aire de grand passage d'Orthez. Un système innovant de fourniture d'eau et d'électricité avec prépaiement a été mis en place. Conçu par le spécialiste français de la télégestion des aires des gens du voyage, WA Concept, les six bornes doubles connectées améliorent les conditions d'accueil sur le site et permettent une optimisation de la régie du site par la CCLO : sécurisation de la distribution d'électricité et d'eau pour les usagers, garanties contre les impayés, facilité et baisse des coûts de gérance.

Autres réalisations de 2020

► Artix :

- Aménagement de voirie - Zone Eurolacq 1, rue Félix Moureu et route d'Arthez-de-Béarn.

► Sauvelade :

- Réfection de la voirie en partenariat avec la commune - cami Gaston Lo Crozat.

► Biron :

- Aménagement de la traversée de bourg - rue de la Carrère.

► Laà-Mondrans :

- Renforcement d'un pont.

Réalisations à venir en 2021

► Monein :

- Réfection de la voirie suite au remplacement des réseaux (eau, électricité...) - rue Marca.

► Orthez - Sainte Suzanne :

- Renforcement du pont sur le Laà,
- Création d'un carrefour giratoire entre les avenues général de Gaulle et Francis Planté .

Le territoire a un incroyable talent...

Rebattery Mitawatt



Les dirigeants de Rebattery Mitawatt, de gauche à droite : Pascal Hourie, Jean-Marc Morales et Laurent Drecq

Le territoire regorge de talents mais certains d'entre eux sont méconnus du grand public. C'est le cas de la société Rebattery Mitawatt dont le parcours méritant a été mis en lumière, en janvier dernier, lors des Etoiles de l'économie*.

L'histoire de cette entreprise, implantée à la pépinière de Monein, est des plus originales et démontre que l'on peut se réinventer et créer à tout âge. C'est le pari un peu fou que se sont lancés trois copains quinquagénaires aux parcours différents, tous attachés à leur Béarn.

Lorsque Jean-Marc Morales prend connaissance d'un projet européen innovant sur l'entretien et la réparation des batteries industrielles, lui et ses amis décident de se lancer dans l'aventure avec enthousiasme.

Une fois les tests effectués et concluants, la société Rebattery international group est créée à Toulouse et un centre franchisé en la société Mitawatt voit le jour en 2019 à Monein. Jean-Marc Morales devient président de la jeune société.

Pascal Hourie, aujourd'hui directeur technique du sud de la Nouvelle Aquitaine, est rejoint en 2020 par

Laurent Drecq pour confirmer et accompagner de manière opérationnelle le développement territorial.

La jeune entreprise n'a pas un seul concurrent au monde !

Pour cause, la start-up a créé un concept unique : un contrat de maintien en conditions opérationnelles des batteries. Son action est telle qu'elle permet de doubler la durée de vie et de diminuer leur coût électrique de plusieurs milliers d'euros par an et par batterie. De plus, son processus vertueux permet de valoriser les déchets au profit des entreprises.

L'intérêt pour les entreprises qui utilisent des chariots élévateurs est donc triple : comptable, économique et environnemental.

Le coût de revient de leurs équipements peut diminuer à moyen terme de 35 % et le système de traçabilité associé leur permet même de suivre et d'anticiper leurs dépenses.

« Certains clients ont des flottes de chariots élévateurs supérieures à cinquante engins. Et lorsqu'on sait qu'une batterie coûte entre 1 500 et 6 000 €, les entreprises comprennent

l'intérêt à doubler sa durée de vie » conclut Laurent Drecq.

Un partenariat international

Les utilisateurs ne sont pas les seuls à se lancer dans les calculs car le savoir-faire de Rebattery international group est vite repéré par un des leaders mondiaux de la production de batteries, qui décide de profiter de son expertise pour connaître les sources des dysfonctionnements des batteries. L'enjeu est de taille lorsqu'on sait qu'une mauvaise manipulation peut présenter un réel danger.

L'entreprise intervient dans tout le sud de la France mais aussi à l'étranger pour le compte de ses clients. C'est ainsi que Pascal Hourie est allé récemment installer des batteries de technologie différente spécialement étudiée pour optimiser les sites de capteurs solaires en Angleterre, en Espagne et au Portugal pour le compte d'une société paloise.

Pas le temps de recharger ses batteries, la start-up envisage déjà de proposer de la réparation à distance et, dans quelques années, d'ouvrir d'autres sites pour répondre à la fois à une clientèle grandissante toute en limitant son empreinte carbone.

* Manifestation organisée par le groupe Pyrénées Presse qui valorise le dynamisme entrepreneurial dans le Béarn et Soule.

Le saviez-vous ?

Une batterie au plomb se recycle à plus de 99 % et le manganèse présent dans une batterie permet de fabriquer des couverts de table.

Contacts

0 811 000 550
pascal.hourie@rebattery.fr
laurent.drecq@rebattery.fr

Coup de projecteur sur... L'APESA

« **Accompagner la transition environnementale et sociétale** » telle est l'ambition portée par l'association APESA dirigée par Benoît de Guillebon que nous avons interviewé. Bien que localisée sur la technopole Hélioparc, à Pau, l'association est bien connue sur le territoire de Lacq-Orthez depuis près de 25 ans.

Pour qui travaillez-vous ?

Nous intervenons pour les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité et aussi auprès des collectivités. Certains de nos clients collaborent avec nous depuis plus de quinze ans. 60 % de notre activité se situe en Nouvelle-Aquitaine mais nous avons une visibilité nationale. À titre d'exemple, nous intervenons sur deux cent cinquante sites industriels français en matière de veille réglementaire. La force de l'APESA est non seulement de pouvoir proposer une offre étendue de services mais aussi de s'associer avec des partenaires aux compétences complémentaires pour répondre aux besoins les plus larges.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples d'interventions de l'APESA ?

Du côté des collectivités, nous avons été par exemple missionnés par la CCLO pour la mise en place de son projet de territoire et par Bordeaux Métropole pour sa stratégie de développement durable. Côté industriels, nous avons une grande expérience sur l'accompagnement de projets de méthanisation. Nous avons beaucoup travaillé sur les produits qui entrent dans le processus de la méthanisation, en particulier pour le compte de la société Fonroche/Total (qui s'installe sur le bassin de Lacq). Nous développons aussi des outils qui permettent de mieux piloter le méthaniseur. Autre sujet d'avenir sur lequel nous nous sommes

lancés : la fin de vie des bioplastiques. Nous sommes le seul centre labellisé en France à délivrer le label « Ok compost » qui permet de valider que tel bioplastique peut être composté. Beaucoup de ces compétences sont issues de notre recherche qui représente 25 % de l'activité de l'APESA.

Comment s'adapte l'APESA aux évolutions des entreprises ?

Les enjeux environnementaux sont d'ores et déjà structurants pour les entreprises qui doivent se réinventer pour créer de la valeur économique et sociétale sur le territoire. Nous travaillons toujours sur la veille réglementaire et la valorisation des déchets mais l'évolution nous amène à davantage aider les entreprises à se positionner en éco-innovation, en matière de RSE* grâce à différents outils que nous développons. Nous travaillons aussi l'acceptabilité sociétale qui est, pour nous, un état d'esprit, voire une posture.

Dans les années à venir, nous serons amenés à développer des outils de dialogue territorial, de monétarisation des services environnementaux, économiques et sociaux.

Des outils comme le bilan carbone et le cycle de vie donnent une légitimité scientifique aux produits ou services des entreprises. Enfin, pour aider les acteurs à suivre ces évolutions, l'APESA propose une formation de huit mois via Le Collège des Hautes Études du Développement Durable (CHEDD). Une occasion d'élever son regard face au changement du monde.

Carte d'identité

- ▶ **Secteur d'activité** : centre technologique au service des transitions
- ▶ **Nombre de salariés** : 45 dont 30 dans le Béarn
- ▶ **Chiffre d'affaires** : 2,95 M€
- ▶ **Financement** : 62 % de recettes privées et 38 % de fonds publics
- ▶ **Contacts** : contact@apesa.fr
05 59 30 46 26

* Responsabilité Sociétale des Entreprises.



Le jour du 25ème anniversaire de l'association, le 1^{er} avril 2021, Benoît de Guillebon, à droite, va passer la main à Bruno Duc, ancien directeur de l'agence d'ingénierie Modis.

À la découverte...

Le service Éclairage public

investit dans les équipements et ses équipes pour amplifier les économies d'énergie

La CCLO a la compétence de la maintenance de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire communautaire.

Chaque jour les agents électriciens sont sur le terrain.

Quatre agents sont dédiés quotidiennement à l'entretien curatif (panne) et deux agents au préventif (changement des lampes) des 14 000 points lumineux disséminés sur le territoire. Ils travaillent en binôme, pour parcourir les 750 km² de la CCLO tout au long de l'année.

Deux fois par an, ils effectuent une vérification nocturne des éclairages des communes urbaines afin de localiser les éventuels dysfonctionnements. Les autres communes sont inspectées une fois par an, souvent quelques jours avant les fêtes locales.

Des mises en lumière uniques, pensées pour chaque lieu.

En complément de l'installation et du dépannage, le savoir-faire des agents de l'éclairage public permet d'élaborer et de réaliser la rénovation patrimoniale et architecturale en prenant en compte les nombreuses contraintes et particularités de chaque site. L'objectif n'est pas que pratique, l'idée est de créer une ambiance et de



Changement d'une lanterne par un agent électricien

valoriser le site. Ainsi, ils prendront en compte, entre autres, la configuration, la circulation, la pollution lumineuse et s'adapteront en jouant sur la hauteur, la couleur ou encore l'intensité en respectant les normes, décrets et arrêtés en vigueur.

En 2020, lors de la rénovation de la mise en lumière du Pont vieux d'Orthez, le service Éclairage public a souligné les arches et la structure du pont et créé un halo de lumière orangée dans le passage de la tour, rappelant ainsi l'éclairage à la flamme d'autrefois.

Des investissements tournés vers l'efficacité énergétique et l'environnement.

Grâce au choix de la LED lors des changements de lanterne, la consommation énergétique diminue de 50 %.

750 000 € d'investissement ont été votés lors du budget 2021 pour la modernisation de l'éclairage public avec notamment le renouvellement des lanternes.

Carte d'identité

- ▶ Pôle aménagement du territoire
- ▶ Nombre d'agents : 10

14 000
points lumineux

570
armoires de commande

470 km
de réseaux

L'objectif est d'en changer 1 000 en 2021. Pour cela, deux agents viendront compléter l'équipe au cours de l'année.

L'allumage des systèmes d'éclairage est programmé par une horloge astronomique, permettant de le caler, tout au long de l'année, précisément sur le lever et le coucher du soleil afin de répondre parfaitement au besoin d'éclairage. Dans la plupart des communes, hormis sur les points nécessitant une sécurisation particulière, une extinction est programmée sur les créneaux, définis par le maire. Lors de la création d'un projet, celui-ci est pensé afin de limiter au maximum son impact sur la faune et la flore qui l'entourent, ainsi que la pollution lumineuse (éclairage vers le ciel).

■ Contacts

Service Éclairage public

amenagement@cc-lacqorthez.fr
05 59 60 84 24

Le service a réalisé un remodelage complet de l'éclairage du Pont Vieux d'Orthez pour mettre en avant son architecture et son histoire



Agenda

LE TOUR DE FRANCE EST DE RETOUR

Le parcours de l'édition 2021 a été révélé en novembre dernier. Le départ de la 19^e étape se fera à Mourenx le 16 juillet. Elle reliera Mourenx à Libourne avec un tracé de 203 km taillé pour les sprinteurs. Cette étape marquera le septième passage du tour sur la commune, son dernier passage remontant à 2005. Le plus emblématique restant celui de 1969 avec la victoire d'Eddy Merckx qui remportera cette année-là la première de ses cinq victoires sur le tour.



Entre Mourenx et Libourne, les coureurs traverseront une partie du territoire de la CCLO. Cet événement sportif et festif mettra à l'honneur notre territoire.

Retrouvez bientôt toutes les informations sur : www.cc-lacqorthez.fr



L'AGENDA DU TERRITOIRE

Retrouvez l'ensemble des événements se déroulant sur le territoire sur l'agenda du site www.cc-lacqorthez.fr.

Cet agenda est participatif ! Communes, établissements culturels, associations, ... N'hésitez pas à y renseigner vos animations.

En raison de la crise sanitaire actuelle et des mesures gouvernementales qui en découlent, les événements mentionnés sont susceptibles d'être modifiés ou annulés. Suivez les mises à jour sur l'agenda du site.

Adishatz !

LE MEUBLE BÉARNAIS

Il suffit de pousser les portes d'une ferme ancienne, d'un domaine ou d'une belle bâtisse de notre territoire pour s'émerveiller sur un meuble béarnais. Petit retour quatre siècles en arrière...

Les premiers grands meubles béarnais apparaissent au XVII^{ème} siècle, dans des styles bien différents selon les secteurs géographiques. Sur tous, on retrouve des motifs comme la marguerite, la fleur de lys, des emblèmes religieux et païens, des pointes de diamants, ou encore des motifs de cives ou « cul de bouteille ». À l'époque, il est de bon ton d'offrir en cadeau de mariage un meuble sur lequel on fait graver le nom des époux et la date de la cérémonie.

Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, le savoir-faire des ébénistes béarnais est des plus reconnus et l'histoire n'est pas prête de s'arrêter. Ces artistes du bois continuent aujourd'hui à les restaurer et à en créer même de nouveaux dans l'esprit d'antan, au sein de l'association de l'Ostau Deu Mòble Bearnés.



LO MÒBLE BEARNÉS

Que sufeish de possar las pòrtas d'ua bòrda vielha, d'un domeni o d'ua beròja bastissa deu noste territòri entà s'esmiraglar dab un mòble bearnés. Tornem suus quate sègles passats...

Los purmèrs grans mòbles bearnés qu'apareishen au sègle XVII^{au}, hens estiles pro diferents segon los parçans. Sus tots, qu'arretrobam motius com la margalida, la flor deu liri, emblèmas religiosas e paganas, puntas de diamants, o enquèra motius de cebolas o « cuu de botelha ». Ad aqueth temps, qu'ei de bon auherir en present de maridatge un mòble suu quau i hèn gravar lo nom deus nòvis e la data de la ceremonia.

Aus sègles XVIII^{au} e XIX^{au}, lo saber-har deus ebenistas bearnés qu'ei deus mei reconeguts e l'istòria non ei prèsta a s'estangar. Aqueths artistas de la husta que contunhan uei lo dia a restaurà'us e a'n crear tanben deus navèths en l'esperit de quauque còp, au demiei de l'associacion de l'Ostau de Mòble Bearnés.

METTRE EN LUMIÈRE NOTRE TERRITOIRE

Faire le choix de la LED
c'est diviser par deux la consommation
L'objectif pour 2021 : changer 1 000 lanternes
C'est aussi ça la transition énergétique !

- Abidos
- Abos
- Argagnon
- Arnos
- Arthez-de-Béarn
- Artix
- Baigts-de-Béarn
- Balansun
- Bellocq
- Bézingrand
- Biron
- Bonnut
- Boumourt
- Cardesse
- Casteide-Cami
- Casteide-Candau
- Castétis
- Castetner
- Castillon d'Arthez
- Cescau
- Cuqueron
- Doazon
- Hagetaubin
- Laà-Mondrans
- Labastide-Cézéracq
- Labastide-Monréjeau
- Labeyrie
- Lacadée
- Lacommande
- Lacq-Audéjos
- Lagor
- Lahourcade
- Lanneplaa
- Loubieng
- Lucq-de-Béarn
- Maslacq
- Mesplède
- Monein
- Mont-Gouze-Arance-Lendresse
- Mourenx
- Noguères
- Orthez - Sainte-Suzanne
- Os-Marsillon
- Ozenx-Montestrucq
- Parbayse
- Pardies
- Puyoô
- Ramous
- Saint-Boès
- Saint-Girons-en-Béarn
- Saint-Médard
- Salles-Mongiscard
- Sallespisse
- Sarpourenx
- Sault-de-Navailles
- Sauvelade
- Serres-Sainte-Marie
- Tarsacq
- Urdès
- Viellenave-d'Arthez
- Vielleségure